

UE-Mercosur : des lendemains qui déchantent ?

Opinion



Nicolas de Sadeleer

Professeur ordinaire et chaire Jean Monnet, UCLouvain, Saint-Louis

■ Dans sa précipitation à aboutir à la conclusion de nouveaux accords avec le Mercosur, la Commission européenne ne risque-t-elle pas de brader l'intérêt général qu'elle est censée défendre ?

Les tensions géopolitiques ont conduit la Commission européenne à accélérer ses négociations avec une série d'États tiers, tels que le Mercosur, l'Inde ou l'Indonésie, lesquelles devraient aboutir à la conclusion

d'une série de nouveaux traités qui engageront à la fois l'Union et les 27 États membres. Ce rhizome de partenariats commerciaux bilatéraux pallierait le risque d'isolement que font peser sur l'UE tant l'administration Trump,

s'étant elle-même affranchie des règles commerciales multilatérales, qu'un nouvel ordre économique mondial dicté par la Chine.

En raison des tentatives avortées de censure de la Commission, la signature et la conclusion envisagées

d'un accord commercial intérimaire et d'un accord de partenariat entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) se retrouvent à nouveau dans l'œil du cyclone.

A priori, ces deux accords devraient permettre aux entreprises européennes d'accéder plus aisément au marché des quatre pays sud-américains, qui ont été, jusqu'à présent, protégés de la concurrence étrangère en raison de leurs droits de douane élevés.

En bref, des droits de douane du Mercosur sur les produits industriels européens (machines-outils, véhicules, produits pharmaceutiques et chimiques) seront progressivement diminués, tandis que l'importation de produits agricoles sud-américains (viande, soja, etc.) sera facilitée au moyen de quotas. Enfin, en vue d'apaiser le courroux de leurs détracteurs, ces accords égrènent également un succédané de bonnes intentions en matière de droits fondamentaux, d'État de droit et de développement durable.

Faut-il y voir une planche de salut pour l'économie européenne ? Ou, au contraire, une pression supplémentaire sur certains segments du monde agricole ? Aux réserves de la France et de la Wallonie, à l'hostilité de la Pologne, aux hésitations de l'Autriche s'ajoute désormais la fronde de plusieurs secteurs agricoles redoutant un déferlement de produits agricoles meilleur marché.

Rassurer le secteur agricole !

Assurément, la Commission, qui a négocié ces deux projets d'accord



Poppe LS